



## Le point sur les négociations à Anjou 80

Votre convention collective étant venue à échéance le 31 décembre 2020, nous avons tenté de faire l'assemblée extraordinaire depuis la fin de l'année 2020 afin de vous présenter le cahier de vos demandes et de débiter les rencontres de négociation dans les meilleurs délais. Mais les restrictions sanitaires en lien avec la pandémie nous ont freinés dans nos démarches.

Comme les règles de la Santé publique nous interdisaient les rencontres en présentiel et que de le faire en visioconférence est problématique, nous avons prévu de faire le tout en novembre dernier.

Aussi, avec l'augmentation des nouveaux cas d'infection à la COVID-19 et l'arrivée d'un

nouveau variant, les nouvelles consignes que le gouvernement du Québec s'apprête à mettre en place, nous sommes dans l'obligation de reporter l'assemblée en présentiel en janvier 2022, et ce, dans le but de protéger la santé et la sécurité de tous les membres.

Nous en profitons pour vous offrir nos meilleurs vœux de santé.

Soyez donc assurés que tous les efforts seront mis de la part de votre Comité de négociation afin que les Cols blancs d'Anjou 80 aient une convention collective à la hauteur du respect qu'ils méritent!

– Votre Comité de négociation